

2.2 PASSIM+, évolution de l'annuaire des services d'information multimodale

Philippe DELCOURT, URBA 2000 et Emmanuel RAVIART Easter Eggs

Remarque : la présentation PASSIM aurait dû être faite par le CETE Méditerranée (Patrick GENDRE et/ou Xavier CAMPENS) à l'initiative du projet mais absents en ce jour en raison des congés.

Historique

PASSIM est un annuaire des services et sources d'information multimodale. Il est accessible à l'adresse <http://www.passim.info>. PASSIM a été développé pour aider les usagers à trouver l'information globalement avant d'en faire une description détaillée (description du réseau, horaires, tarification, perturbations ...). PASSIM fournit donc de l'information sur de l'information et donne accès aux services d'information de mobilité. Les données de l'annuaire sont librement réutilisables. Son objectif est de faire connaître les services d'information multimodale.

Le projet PASSIM a fait l'objet d'une étude préalable en 2000. En 2003 un outil a été développé par la Société Jalios à partir d'un logiciel propriétaire. Une grande partie des données avait alors été récupérée grâce à l'Association Infotransport.

En 2006, l'application a été redéveloppée à partir du logiciel libre SPIP par URBA 2000 qui avait aussi eu pour mission de rechercher et de compléter les données sur les TAD et PTU.

En 2008, Carte Blanche Conseil a redéfini l'interface utilisateur et surtout intégré l'API Géoportail (voir mode avec carte).

Contenu de l'annuaire

L'annuaire compte 1200 services : ces services sont complets en ce qui concerne les transports collectifs urbains, départementaux et régionaux. Ils sont assez complets pour les services du 3^{ème} mode (covoiturage, autopartage, VLS ...), moins complets pour l'information routière (trafic, stationnement ...)

La base PASSIM peut être interrogée en effectuant une recherche par nom de ville ou par nom de service, en filtrant la recherche par mode de transport.

Le résultat fournit une liste de services sous forme de liens. Le questionnement de chacun des services produit une fiche composée :

- Du nom du service
- Son logo
- Les modes de transport
- Les territoires couverts
- Les types de service
- Les coordonnées du service (site web, site mobile, numéro de téléphone)
- Les coordonnées du ou des guichets d'information
- Les remarques et observations

Les modes de transport sont : les services d'information multimodale (SIM), les transports collectifs urbains, autocar, train, transport à la demande, bateau, vélo, marche, covoiturage, autopartage, avion, trafic, stationnement.

Les territoires couverts sont à l'échelle d'une Région, d'un Département ou d'un ensemble de communes (l'application affiche l'ensemble de ces communes).
L'application affiche les types de services disponibles : calcul d'itinéraire, description du réseau, horaires, accessibilité, tarifs, réservations.

Fonctionnement

En pratique, PASSIM contient une fiche par service que le système affiche selon sa localisation (région, département, ville) ou son nom.
Les internautes peuvent apporter leur contribution. Pour cela une fiche vierge est mise à leur disposition. Après avoir été remplie et envoyée, cette fiche est soumise à l'approbation du webmestre.

Les internautes ont la possibilité de télécharger et de réutiliser librement les données de PASSIM. A ce titre, PASSIM est référencé sur Etalab : <http://www.data.gouv.fr/donnees/view/PASSIM-551621> où l'ensemble des services est téléchargeable sous licence ouverte. Etalab constitue un référencement et contient le lien à partir duquel l'application est exécutée.

Le site est fréquenté à raison de 300 visiteurs par jour en moyenne.

Le site est consultable sur mobile. L'application gère le mode portrait ou paysage des smartphones. Elle comporte un mode zoom pour répondre aux critères d'accessibilité visuels.

Evolutions de PASSIM ((prototype PASSIM+)

Le nouveau prototype dont la réalisation a été confiée à Easter Eggs, a vocation à s'adresser à d'autres cibles : les offices de tourisme (contact avec le site d'information touristique Rhône Alpes SITRA), les opérateurs d'information routière (Mappy, Via Michelin ...), la presse locale et régionale, les portails de type Orange.

Pour les pouvoirs publics, le nouveau prototype permet la mise en œuvre d'indicateurs à des échelles territoriales à définir (exemples : nombre de services d'information par région, nombre de services mobiles par département). Ces indicateurs sont représentés sous forme de cartes avec différentes couleurs suivant le nombre de services.

Chaque service pourra être décrit plus finement (ajout de la prise en compte des réseaux sociaux, liens détaillés pointant vers les informations horaires, tarifs, recherche d'itinéraire .., information spécifique au service) et chaque fiche de service sera dimensionnée en fonction de la richesse des informations disponibles pour ce service (le nombre de champs pourra varier d'une fiche à l'autre).

Les gestionnaires de site pourront coller du code sur leur propre site (API) pour disposer directement des informations de PASSIM sur leur site.

Les exports de données pourront être dimensionnés selon les souhaits des utilisateurs (données des services d'une région, d'un ensemble de communes ..).

PASSIM pourrait aussi recenser des documents privés associés à un service et les licences associées aux données ouvertes.

Les acteurs publics seront sensibilisés pour fournir de l'information à PASSIM.

Un travail sur le contenu (données) est actuellement amorcé. Il est réalisé principalement par le CETE Méditerranée avec à terme un soutien des autres CETE et l'emploi de stagiaires.

Démonstration

Comarquage

PASSIM est référencé dans services-publics.fr : <http://vosdroits.service-public.fr/N19812.xhtml> dans le dossier transports. Ce site rediffuse les données sur les sites des collectivités. C'est la technique du comarquage. Toutes les collectivités qui prennent le flux de données services-publics en rajoutant une information locale possède un lien dans PASSIM. (pour plus d'information voir <http://www.comarquage.fr/static/presentation-comarquage.pdf>).

Autre exemple de comarquage assuré par Easter Eggs sur le site du ministère de la justice : <http://www.annuaires.justice.gouv.fr/>

Back office

Le système est évolutif. Dans la version actuelle, on est sur une structure à plat en un seul fichier. Le prototype repose sur une structure de fiches : système d'information, centres d'appels, guichets d'information, informations techniques, offres de transport, opendata, services d'information (fiches principales de PASSIM) .. Les services d'information pointent vers des guichets, des offres de transport, des recherches d'itinéraires, des centres d'appels ... Cette structure est modifiable et ouverte. Il est possible de supprimer /modifier les champs dans une fiche.

Un utilisateur n'ayant pas de compte peut proposer de nouvelles fiches. Le système repose sur un mécanisme de modération à postiori pour les agents non administrateurs (information publiée dès sa soumission) et le grand public peut proposer des corrections ou ajouter des fiches suivant un mécanisme de modération à priori. (information qualifiée avant d'être publiée).

Le système garde l'historique des modifications des fiches et peut établir les différences entre 2 fiches (principe des wikis). Il est possible de revenir sur une précédente version.

Le back office permet d'exporter les données qui sont fonction de la recherche.

Front office

Il est accessible à l'adresse : <http://etalage.passim.comarquage.fr/>

L'interface est plus simple que celle du back office. On peut rechercher par territoire : exemple Paris. On peut affiner la recherche dans le champ catégorie (en mettant une *, on obtient une liste de modes et types de transport). Le système fournit la liste des services. (attention les données sont en cours de qualification). L'onglet « partage » fournit un code Javascript à coller dans un site (comarquage du site). Il correspond aux caractéristiques de la recherche (exemple recherche des TAD sur l'île de France).

L'onglet « export » permet de générer un fichier au format excel ou CSV suivant également les caractéristiques de la recherche. L'export permet ensuite d'établir des statistiques et des

indicateurs sur des cartes. Cet export permet aussi de générer des pages statiques. Un script génère des pages HTML. Ces pages peuvent ainsi fonctionner en autonome sur une machine. L'application peut aussi dresser l'ensemble des modifications entre 2 dates (ensemble des fiches modifiées).

Actuellement l'application ne gère que les guichets sur les cartes mais un travail d'intégration des PTU est actuellement en cours afin de représenter graphiquement les communes regroupées par PTU.

Discussion

Jean-François JANIN demande le calendrier et la suite des opérations.

Emmanuel RAVIART répond que la partie développement est achevée. LE CETE Méditerranée a recruté des stagiaires dont la mission est de saisir et d'actualiser les données dans le prototype.

Bernard SCHWOB ajoute que PASSIM sera abordé au cours du discours de l'AFIMB dans le cadre de la journée d'information PREDIM du 21 mai 2012.

Il confirme que cet outil est destiné aux institutionnels (données réutilisables par des professionnels) ou au grand public. Il fournit un exemple dans le domaine de la billettique, en parallèle de celui de PASSIM. Dans la perspective d'une billettique interopérable, l'idée est de mettre en place un site internet permettant de charger sur un support (carte, téléphone NFC) les applications billettiques disponibles en Europe. L'interopérabilité de la billettique pourrait être réalisée grâce à ce portail permettant à chacun de télécharger la bonne application billettique.

Jean-François JANIN répond qu'il y aurait un intérêt au niveau européen de disposer d'un outil comme PASSIM. Il ajoute que la réutilisation des données par le grand public n'est pas encore bien définie.

Emmanuel RAVIART explique que si le projet intègre une information plus détaillée (adresse des points d'arrêts par exemple), il va buter sur la récupération des données à partir de sites hétérogènes associés à des licences différentes. Les communautés du monde libre comme OpenStreetMap risquent de se substituer à l'Etat.

Philippe DELCOURT ajoute que la notion de liens profonds permet de fournir une information détaillée c'est-à-dire que PASSIM peut aller au-delà des sites de référence et fournir des informations thématiques sur la tarification, la recherche d'itinéraire, horaires ... en détaillant l'adresse de référence.

Bernard SCHWOB explique que le fond du problème est de savoir si les données sont réutilisables ou non et dans le domaine du transport. Beaucoup de données sont encore non réutilisables.

Pia MURGAT explique que la conception du référentiel des points d'arrêt est essentielle pour les services de mobilité et qu'il serait souhaitable de demander à toute entité qui met en œuvre un service d'information de transport de participer à l'élaboration d'une base de données normalisée des points d'arrêt.

Bernard SCHWOB ajoute que certaines autorités organisatrices expriment fortement le souhait d'établir un référentiel des points d'arrêt au niveau national mais certaines autorités

organisatrices n'y sont pas favorables. Le STIF réalise ce travail pour son propre compte mais ne souhaite pas une généralisation au niveau national. La position du STIF est plutôt de donner accès à des services (service de calcul d'itinéraire) et pas un accès à des données brutes (points d'arrêt, horaires...). Aujourd'hui la plupart des données brutes ne sont pas clairement réutilisables.

Jean-Louis GRAINDORGE rappelle que les aspects pédagogiques sont également importants. Dans le précédent COPI, une note a été produite sur l'opendata et souligne le degré d'implication de certaines collectivités dans ce domaine. Certaines collectivités peuvent être prises comme modèle de référence. Les données ouvertes des sites de ces collectivités peuvent-elles être utilisées par PASSIM+ ?

Emmanuel RAVIART répond que l'opendata en France reste balbutiant. Beaucoup de collectivités cherchent à développer leur portail mais ces initiatives sont assez désordonnées.

Anne-Marie FREDERIC ajoute qu'il serait intéressant de croiser les données de mobilité avec d'autres services publics (hôpitaux, services d'urgence, ...)

Guillaume USTER demande comment gérer des flux de données importants.

Jean-François JANIN répond que ces informations seront traitées en grande partie par des correspondants CETE. Il conclut en disant qu'en 10 ans l'outil PASSIM a progressé et s'inscrit dans les problématiques actuelles.